Extrait du Medileg

https://www.medileg.fr/Sante-Solidarite-Precarite-DU

Santé Solidarité Précarité (DU)

- Acteurs - Médecine Légale - CHU de Grenoble - Diplômes et formations spécialisées -

Date de mise en ligne : vendredi 10 avril 2009

Medileg

Responsable de la formation :
Pr V Scolan
Service de Médecine légale, CHU de Grenoble

Coordination pédagogique :
Dr Pierre Micheletti
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Public :
- Les docteurs en médecine et en pharmacie
- Les internes en médecine et en pharmacie à partir de la 1ère année d'internat, les résidents de médecine générale à partir de la 1ère année, les docteurs en médecine (titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays)
- Les professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires : personnels infirmiers et cadres hospitaliers, assistants de services sociaux, cadres administratifs, psychologues.

Cet enseignement est ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux membres d'associations, sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription au diplôme par le responsable pédagogique.

Modalités pratiques :
Durée : 1 an
102 heures d'enseignement en 6 modules

Validation :
Examen écrit,
Assiduité à tous les cours.

Inscription administrative :
Faculté de médecine-Scolarité 3ème cycle
38700 LA TRONCHE CEDEX
Tél. 04/76/63/71/20

Renseignements pédagogiques :
pierre.micheletti@medecinsdumonde.net
Secrétariat Grenoble 04 76 84 17 31
Secréatriat Lyon 04 78 89 99 99

Formation continue :
DU-FMC
Faculté de Médecine/Pharmacie La Tronche
Tél. 04/76/63/71/76 - Fax 04/76/63/74/42

Objectifs :
Mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.)

Copyright © Medileg

Programme :

Module 1 : Introduction à la Santé Publique : concepts et cadre
réglementaire des dispositifs de lutte contre la précarité.

Module 2 : Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques.

Module 3 : Les formes d'expression des liens entre santé et précarité en fonction des territoires ou en relation avec l'errance et la migration.

Module 4 : Les pathologies en lien avec la pauvreté. Approche de situations spécifiques de vulnérabilité. Incidence sur la prise en compte de la santé.

Module 5 : Mise en oeuvre d'actions en faveur de la santé : les conditions de réussite et les limites des interventions.

Module 6 : La mobilisation des acteurs dans la mise en oeuvre des actions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences.

Copyright © Medileg